

## ETAT FEODAL DE LA MOTTE ET MOLINES

### PRECISIONS

- Les dates portées sous les noms ne correspondent pas obligatoirement aux « règnes » des différents seigneurs, car très souvent on ne les connaissait pas. Ce sont des dates d'actes notariés (ventes, testaments), mais c'est avec celles-ci qu'il a été possible de dresser une liste chronologique.
- Les lignes en pointillés montrent bien l'interpénétration qu'il y a eu entre les co-seigneurs.

C'est en 1334 que l'on voit apparaître le nom de Molines. En effet, à cette date, Henri GRAS, seigneur de Saint-Maurice en Valgaudemar, acheta à Pierre MUISARD, seigneur de La Motte, le territoire de Molines.

Ce territoire restera dans la famille Gras jusqu'au début du XVI<sup>ème</sup> siècle où il fut racheté par un oncle de LESDIGUIERES, avant de devenir la propriété du Connétable.

La famille GRAS était une vieille famille du Valgaudemar, Henri en était le seigneur depuis 1307. Par son testament en date du 1er juin 1352, il légua ses bois et ses pâturages aux habitants des villages qu'il possédait, réservant ses terres pour ses filles Alix et Alarde. Ce fut une chance inespérée pour Molines, mais qui lui attira de nombreuses convoitises des villages voisins. Saint-Bonnet, Bénévent et Aubessagne réussirent d'ailleurs, en 1560, à obtenir sur son territoire des droits de pâture.

Les GRAS furent de fidèles serviteurs de leurs souverains. Jean se distingua à la bataille d'Azincourt en 1415, Antoine à la bataille d'Anthon en 1430, et Claude, Sire des Herbeys, à la bataille de Fornoue, lors des guerres d'Italie, en 1498.

En ce qui concerne Jean, Antoine et François GRAS, qui se partagèrent le domaine de leur père en 1458, la part de François comprenait très certainement La Valette et le territoire qui allait jusqu'au torrent des Pins. C'est ce domaine qu'acheta, deux siècles plus tard, David LAGIER, qui prit le titre de « Sieur de La Valette ».

Cette portion de territoire fut toujours, par la suite, un sujet de discorde entre La Motte et Molines.

Quant aux MUISARD, ils faisaient également partie de la noblesse du Champsaur. En 1262, lors d'une visite du Dauphin GUIGUES VII à Corps, Guillaume MUISARD prêta hommage à celui-ci en qualité « d'homme-lige », c'est-à-dire ne reconnaissant dans la province que le Dauphin comme seul souverain.

En 1271, son fils IMBERT, Chevalier du Champsaur, reniera officiellement le serment de fidélité qu'il avait fait au comte de Provence, pour se déclarer sujet du Dauphin. Imbert suivra en cela toute la noblesse du Champsaur, de l'Embrunais et du Briançonnais, réunie à Gap.

- En 1611, La Motte comme Molines entrèrent dans le duché du Champsaur que Marie de MEDICIS créa pour LESDIGUIERES. Ce duché comprenait 21 communautés et devait couvrir plus de 50 000 hectares en mesures d'aujourd'hui.
- En 1719, La marquise de ROCHECHOUART, descendante du Connétable, le vendit ainsi que tous les droits qui s'y rapportaient, au comte de Tallard, pour la somme de 200 000 livres.



## LES GUERRES D'ITALIE



Avec les guerres d'Italie, notre région se trouva, pendant plus de cinquante ans, sur le passage des troupes qui, venant de Grenoble, remontaient la vallée du Drac pour retrouver celle de la Durance par laquelle elles atteignaient les cols du Mont-Genèvre ou du Mont-Viso.

Comme la route du col Bayard n'existait pas, ces troupes devaient emprunter "le chemin Humbert Dauphin" jusque vers l'Aubérie puis, de là, par un embranchement, filaient par Bénévent sur Saint-Bonnet. Elles reprenaient ensuite l'itinéraire de l'ancienne route romaine par le Pont-de-Frappe, Manse-Vieille, Moissière, et allaient rejoindre la route des Alpes à l'Est de La Bâtie-Neuve.

C'est vraisemblablement à cette époque que le "chemin Humbert Dauphin" qui traverse les Tressaries, entre Saint-Eusèbe et Pont-Romieux, fut rebaptisé par les gens du coin "chemin des 4 Reis" (chemin des 4 rois).

Effectivement, lorsque l'on regarde les événements, on constate que 4 rois ont participé aux guerres d'Italie : CHARLES VIII, LOUIS XII, FRANÇOIS 1<sup>er</sup> et HENRI II.

CHARLES VIII, d'ailleurs, assista le 30 août 1494 à la messe à Saint-Eusèbe avant d'aller dîner à Saint-Bonnet et, lors de son retour, le 26 octobre 1495, fit à nouveau une halte à Saint-Eusèbe.

FRANÇOIS 1<sup>er</sup> fit une halte à Saint-Bonnet, le 6 août 1515 avant de s'arrêter près de La Rochette (vraisemblablement à Manse-Vieille qui était un nœud routier), pour s'entretenir avec les consuls de Gap venus à sa rencontre.

En ce qui concerne LOUIS XII et HENRI II, nous n'avons pas de précisions.

Comme à l'époque les troupes, déjà peu disciplinées, devaient se nourrir sur l'habitant, on juge les scènes de brigandage que cela pouvait amener, d'autant plus qu'entre le passage des armées, il y avait toujours l'envoi de renforts, le retour des blessés et bien souvent, des bandes de déserteurs qui pillaient tout sur leur passage. Romette, La Bâtie-Neuve, Chorges, en savent quelque chose.

Il fallut arriver au traité de Cateau-Cambrésis, en 1559, pour en voir la fin, mais la région avait subi "une épreuve accablante sans précédent dans son histoire".





## LES GUERRES DE RELIGION

Propagée par Guillaume FAREL, la doctrine réformée va apparaître dans la région gapençaise dès 1522, mais ce ne sera guère qu'en 1562 que les affrontements vont débiter entre catholiques et protestants.

Dès lors, pendant près de 30 ans, on va assister à une succession de sièges et de combats, les villages étant tour à tour occupés par l'un ou l'autre camp, chacun n'ayant de cesse que lorsqu'il avait massacré les habitants et pillé les maisons. Bien entendu, pour les protestants, les églises représentaient la cible principale.

Mais, dès 1569, sous le commandement du jeune François DE BONNE, qui va très vite s'avérer être un homme de guerre remarquable, entouré d'une troupe de valeur, les combats vont s'intensifier, entrecoupés toutefois de trêves, résultat de tentatives de paix, mais qui, hélas, ne durèrent jamais longtemps.

Il faudra attendre 1589 pour que François DE BONNE, devenu entre-temps LESDIGUIERES, arrive à mater la résistance catholique, bien aidé en cela par l'arrivée sur le trône du roi HENRI IV.

La proximité de Saint-Bonnet, fief de Lesdiguières (où, dès 1570, un temple avait été construit, place Grenette), amena soit par conviction, mais peut-être plus par inclination, les habitants de La Motte à embrasser la religion famille LAGIER, dont le père, Mathieu, était un ami de LESDIGUIERES et qui avait été chargé par ce dernier de lever les impôts du Champsaur, ne devait pas y être étrangère.

Il n'en reste certainement pas de même pour Moline et plusieurs faits tendent à le prouver :

- Tout d'abord, la présence de ruines d'un vieux village situé un peu plus haut que l'actuel,
- L'édification de l'église actuelle au début du XVII<sup>ème</sup> siècle (on sait qu'à cette époque, la première chose que l'on construisait, c'était l'église autour de laquelle les maisons venaient se grouper). Le village date donc de cette époque.
- Cette église fut placée sous le patronage de SAINT-BARTHELEMY, comme si l'on avait voulu perpétuer le massacre des protestants du 24 août 1572.
- Enfin, tous ces petits hameaux ou maisons isolés dans des coins perdus en dehors des routes, afin de se mettre à l'abri des incursions ennemies. Citons Ferrière, Londonnière, Les Boyers, La Muande (car, à cette époque, le Roy s'appelait La Muande), le Sellon.

Tout ceci amène à penser que les habitants du vieux village ont dû s'enfuir au fond de la vallée, lors de la destruction de leurs maisons par les troupes protestantes. Ils s'y sont installés, mais lorsque la paix est revenue, la plupart d'entre eux sont redescendus pour construire le village actuel, alors que d'autres se fixaient d'une façon définitive sur les lieux qui les avaient accueillis.



